y employer exclusivement l'électricité; l'application du frein continu aux trains de marchandises a donné lieu aux expériences les plus variées et les plus suivies.

L'heure d'été

L'Union des industries métallurgiques et minières, de la construction mécanique, électrique et métallique et des industries qui s'y rattachent a, au cours de son assemblée générale, adopté à l'unanimité le vœu suivant :

Considérant que le maintien du principe de l'heure d'été, tel qu'il a été établi par la loi du 6 février 1920, offre d'incontestables avantages au point de vue financier, économique et social; qu'il permet de réaliser des économies appréciables de combustible et d'éclairage, tant dans les usines et ateliers qu'au foyer de leurs ouvriers et employés, et que ces économies, dans la situation critique où se trouve l'industrie française, ne doivent pas être négligées; qu'il offre, pour le bien-être et la santé physique et morale des travailleurs de l'industrie, des avantages précieux en leur permettant de bénéficier d'une heure de jour supplémentaire pour les réunions de famille, les sports, les travaux de jardinage, etc.; que les habitants des campagnes et en particulier les cultivateurs, habitués à régler leurs occupations d'après le cours du soleil, ne sauraient souffrir de cette réforme, surtout si, par des mesures administratives appropriées, il est donné satisfaction à leurs légitimes intérêts;

L'Union, au nom des quatre-vingt-quatre chambres syndicales qui ont adhéré à ses statuts, représentant sept mille chefs d'entreprises et sept cent mille ouvriers des industries des métaux, émet le vœu que la proposition de loi Louis Michel, adoptée par le Sénat, le 23 décembre 1921, et portant abrogation de la loi du 6 février 1920, soit repoussée par la Chambre des députés et que le principe de l'heure d'été soit, en conséquence, maintenu; que l'application de l'heure d'été et le retour à l'heure légale soient fixés respectivement au dernier samedi de mars, à 23 heures, et au premier samedi d'octobre, à 24 heures, et qu'un accord international soit conclu en vue de l'adoption de ces mêmes dates dans les pays voisins de la France.

FAITS-DIVERS

Office national météorologique

I. — *Situation générale le 19 février, à 7 heures.*

Un cyclone, 714 mm., borde l'Islande, —2 mm., et s'étend jusqu'à l'Irlande. La dépression de Scandinavie est sur la Baltique-Pologne, —5 à 9 mm., et sur golfe de Gênes, —10 mm., tandis que la hausse atteint +8 mm. Angleterre, +5 mm. Manche.

A Paris, 760 mm. Maximum vers Espagne, 765 mm.

Les vents sont faibles et modérés nord-ouest-sud-ouest sur Manche et Bretagne, faibles Océan, nord-ouest Méditerranée.

Les maxima de la veille ont été de +7° à Paris, Calais, Chartres, 9° Metz, Cherbourg, 12° Bordeaux, Biarritz, Lyon, Dijon, Clermont, 14° Besançon, Toulouse, Marseille, 17° Perpignan, 10° Strasbourg.

Minima de —1° à Paris, Orléans, Nancy, +1° Tours, Strasbourg, Clermont, 4° Cherbourg, 7° Marseille, Toulouse et 8° à Brest.

Pluies à 7 heures : 5 mm. Paris, 3 mm. Dunkerque, 2 mm. Clermont, 18 mm. Bordeaux, 20 mm. Cherbourg, 22 mm. Nantes, 23 mm. Arcachon. Ce matin, neige à Luxeuil. Pluie Cotentin. Beau nuageux moitié sud.

II. — *Prévisions valables jusqu'au 20 février, à 7 h.*

Le cyclone d'Islande va commander à toute l'Europe. Baisse —15 mm. nord-est Islande, Ecosse, Irlande, —6 à 8 mm. pas de Calais, —5 mm. Bretagne.

Hausse Baltique, Europe centrale, golfe de Gênes entre +5 et 7 mm. Les vents souffleront du sud-ouest sur Manche, Bretagne, forts et très forts, modérés à forts Océan. Forts à modérés nord-ouest Provence.

Le ciel couvert ce matin deviendra pluvieux vers la fin de l'après-midi du 19 ou dans la nuit.

La température, à peu près stationnaire, sera voisine de +4° dans la nuit à Paris.

III. — *Probabilités pour la journée du 20 février.*

Vents de sud-ouest faibles à assez forts; +12 mm., pluie moitié ouest et nord France; beau temps région sud. Gelée blanche à l'est.

Accidents d'automobile. — Hier après-midi, à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue de Bourgogne, un taxi-auto a heurté une automobile de la présidence, dans laquelle se trouvait Mme Millerand, qui n'a pas été blessée. Mme Millerand a regagné l'Elysée dans sa voiture.

— Par suite d'un brusque coup de volant, à Saint-Ouen, un auto-camion est allé se jeter contre la devanture du magasin de Mme Francioli. Le jeune Victor, fils de la commerçante, qui jouait sur le trottoir, a été grièvement blessé et transporté à l'hôpital Bretonneau. Un ami du chauffeur, Louis Gothond, avenue de Saint-Ouen, 146 *bis*, qui se trouvait sur le siège, est mort, peu après son transport à l'hôpital Bichat, des suites des blessures causées par le choc.

Le commissaire de police a arrêté le chauffeur, Joseph Métayer, qui se trouvait en état d'ébriété.

Mort du procureur de la République de Castres. — M. Joseph Caubet, le procureur de la République de Castres, blessé de trois balles de revolver, jeudi soir, dans les circonstances que nous avons relatées, est mort hier matin à l'hôpital où il avait subi l'opération de la laparotomie.

Le magistrat n'a pu fournir aucun renseignement sur son agresseur. Il a déclaré au procureur général près la cour d'appel de Toulouse, qui s'était rendu à son chevet : « Je n'ai rien vu, je n'ai aucun soupçon. »

Si l'enquête menée par la gendarmerie et la brigade mobile de Toulouse n'a apporté aucune lumière sur cet attentat, il a été établi que le crime n'est pas le fait d'un impulsif. Il fut prémédité par un individu qui, avant d'agir, se renseigna exactement sur les habitudes de M. Caubet. Celui-ci occupait en plein centre de Castres, avec sa femme et son fils, âgé de 14 ans, le 2e étage d'un immeuble situé à l'angle de la rue de Strasbourg et de la rue Roquecourbe. Le carrefour constitué par ces deux artères est très passant, surtout le soir, vers six heures, au moment de la sortie des bureaux et des ateliers, mais fort mal éclairé. En quittant le palais de justice, tous les soirs, M. Caubet venait passer quelques instants à son domicile, distant de cinq cents mètres, puis se rendait au cercle agricole, situé place Nationale. Il en revenait vers 7 h. 30, mais rentrait alors chez lui en compagnie d'amis habitant le quartier. Jeudi soir, vers 6 h. 30, au moment où le procureur montait sur le trottoir de son habitation et se disposait à ouvrir sa porte, trois coups de feu retentirent. Atteint dans le dos, le magistrat s'affaissa. Deux jeunes filles qui traversaient le carrefour s'enfuirent apeurées. Une sage-femme, Mme Raminre, qui se trouvait à 20 mètres de là, aperçut un homme d'allure assez jeune, portant un vêtement serré à la taille, qui s'enfuyait par la rue de Strasbourg et s'engouffrait dans une petite rue à gauche.

Dans l'entourage de M. Caubet on ne lui connaissait pas d'ennemi. Le magistrat n'avait jamais parlé de plaideur ou de condamné mécontent lui ayant gardé une rancune tenace. Mais au cours de la guerre il avait exercé les fonctions de commissaire rapporteur près les conseils de guerre. En cette qualité, M. Caubet eut à instruire des affaires entraînant de très graves peines pour les accusés. Est-ce un ancien condamné militaire qui, libéré et ayant retrouvé son commissaire rapporteur, vint le guetter et l'assassiner à Castres?

Cette hypothèse a été admise par la police et un inspecteur est allé à Nantes afin de compulser les dossiers instruits jadis par M. Caubet. On suit également une piste locale. Certaines affaires récentes du parquet de Castres, dont le procureur eut personnellement à connaître, vont faire l'objet d'une étude spéciale de la part du juge d'instruction.

— Un théâtre-cirque, situé boulevard de Strasbourg, près du palais de justice, au Havre, a été détruit cette nuit par un incendie.

INFORMATIONS DIVERSES

La médaille de la famille française

M. Paul Strauss, ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, vient d'informer les préfets que deux promotions supplémentaires de médailles de la famille française auront lieu cette année, l'une en avril, l'autre en novembre, en plus des promotions habituelles de janvier et de juillet. Grâce à ces quatre promotions, toutes les demandes déposées avant le 31 décembre 1921, et qui étaient restées en souffrance, pourront être examinées, en conformité des votes du Parlement.

Les créances françaises en Hongrie

A la suite de notes échangées par les gouvernements français et hongrois, tous les délais prévus dans la convention franco-hongroise du 31 janvier 1921 ont été de nouveau prolongés de six mois. Les créanciers français en Hongrie ont donc jusqu'au 1er août 1922 pour tenter avec leurs débiteurs la conclusion des arrangements amiables autorisés et faire connaître à l'office des biens et intérêts privés, avenue Malakoff, 146, Paris (service hongrois), le résultat de leurs démarches.

Les jetons-monnaie

Les premiers jetons de remplacement de 0 fr. 50, en bronze d'aluminium, viennent d'être mis en circulation. Ils sont du même module que la pièce d'argent de 0 fr. 50 et du même modèle que les jetons de bronze d'aluminium d'un franc et de deux francs.

Les ateliers de la Monnaie ont, à l'heure actuelle, frappé pour 3 millions de ces nouveaux jetons. Présentement, on compte, au total, une circulation de 95 millions de francs environ de jetons de 0 fr. 50, 1 franc et 2 francs, qui doivent remplacer peu à peu les billets émis par les chambres de commerce. La frappe s'en poursuit à la Monnaie à raison de 11 millions par mois.

Stations de tourisme

Sont érigées en stations de tourisme les communes de Fréjus, Villefranche-sur-Mer, Saint-Martin-de-Vésubie, Rambouillet.

PETITES NOUVELLES

— Le président de la République, accompagné du colonel de Vassoigne, de sa maison militaire, s'est rendu hier soir au bal de la Société des anciens élèves des écoles nationales d'arts et métiers.

— M. Pierre Gautier, premier adjoint, a été élu maire de Nice en remplacement de M. H. Sauvan, décédé.

— Le *Journal officiel* publie aujourd'hui une liste de médailles d'honneur accordées par le ministre du travail à de vieux serviteurs ou employés.

Nous relevons dans cette liste une médaille d'argent attribuée à notre excellent collaborateur, M. David Beauvois, attaché depuis quarante ans à l'administration du *Temps*.

— Nous avons reçu d'un anonyme, pour secours aux Russes victimes de la famine, 20 francs, que nous versons au comité de secours, rue François-Ier.

NÉCROLOGIE

— On prie d'annoncer la mort de M. Lucien Lévy, ancien propriétaire des magasins « A la Ville de Strasbourg », décédé 57, avenue d'Italie, dans sa 68e année. Les obsèques se feront mardi 21 du courant. Réunion à 3 h. 45, au cimetière Montparnasse. Ni fleurs ni couronnes. De la part de Mme Lucien Lévy, sa veuve, M. et Mme Marcel Lévy-Wormser, M. René Lévy, ses enfants, de M. Sylvain Lévy, des familles Albert Lévy-Scheid, Alfred Netter, Nathan, Emile et Sylvain Joseph, Uhry et Mlle Germaine Lévy, ses frère, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort de M. A. Sivori, ingénieur des poudres. Ses obsèques auront lieu mardi prochain, 21 du courant, à 10 heures, à Saint-Augustin. Ni fleurs ni couronnes.

— Nous apprenons la mort de Mme veuve François Aubry, décédée dans sa 95e année, munie des sacrements de l'Eglise, à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure). Elle était la mère et la belle-mère de M. Paul Aubry, agent de change à Paris, et de Mme Paul Aubry, de M. Edme Aubry, de la marquise de La Tourrette.

TRIBUNAUX

La dernière de Mary Raynaud. — L'ancien banquier Mary Raynaud, dont les retentissantes escroqueries ont si souvent défrayé la chronique des tribunaux, avait, hier encore, des comptes à rendre à la justice de son pays. Ayant fondé en 1919, sous le nom de Rockland, le syndicat national de la Banque et de la Bourse, dont le modeste appartement qu'il occupait rue Bergère constituait le siège social, il avait fait appel à l'épargne et, de la sorte, avait pu drainer une somme globale de 349,500 fr., aujourd'hui perdue pour ceux qui, séduits par l'ingéniosité de ses combinaisons, la lui avaient confiée.

Après plaidoirie de Me François Ducuing, les juges de la 13e chambre chambre correctionnelle, tenant compte à Mary Raynaud de son grand âge — il a 77 ans, — l'ont condamné à un an et un jour de prison et 5,000 francs d'amende.

La mutinerie de l' « Amazone ». — Les débats de cette affaire se sont terminés, hier soir, devant le tribunal maritime commercial de Marseille, d'une façon assez inattendue. A 6 heures 30, en effet, après une courte suspension d'audience, le président, M. Bernard, donna lecture d'une lettre qu'il venait de recevoir de M. Cochery, commandant de l'*Amazone*. Dans cette lettre, le commandant déclarait que, dans un but d'apaisement, il retirait sa plainte et, comme conséquence de ce retrait, le tribunal décida que l'affaire était classée.

La cocaïne en commun. — Cinq inculpés étaient poursuivis, hier, devant le tribunal correctionnel de Toulouse, pour avoir fait, en commun, usage de cocaïne et s'être, de la sorte, livrés à des agissements à la suite desquels une jeune fille de quinze ans trouva la mort. Ces cinq inculpés ont été condamnés : René-Gaston Montagut, 21 ans, soldat au 99e d'artillerie, à 8 mois de prison; Paul-Désiré Cairol, 20 ans, élève de l'école de médecine navale de Bordeaux, à 4 mois de prison, et Alexandre Croux, soldat à la 14e compagnie d'automobiles militaires, à Toulouse, Aimée-Anaïs Grange, 18 ans, tailleuse, et Juliette Taillefer, 30 ans, fleuriste, chacun à un mois de prison avec sursis.

THÉATRES

— Ce soir :

A l'Opéra, *Faust* (Mmes Beaujon, Harambourg, Montfort; MM. Rambaud, Gresse, Teissié, Ezanno. Danse : Mlles Schwarz, G. Debry, S. Dauwe). Chef d'orchestre, M. Henri Büsser.

A la Comédie-Française, *le Luthier de Crémone* (MM. Siblot, Rocher, Escande; Mme Yvonne Ducos). *Le Monde où l'on s'ennuie* (MM. Fenoux, Dessonnes, Denis d'Inès, Dorival, Monteaux, Drain, Reyval, Ledoux, Falconnier, Chaize; Mmes Kolb, Devoyod, Even, de Chauveron, Rémy, Damaury, Nizan, Duflos, Barjac, Roussel; M. Raymond Girard).

A l'Opéra-Comique (abonnement série A), *les Amoureux de Catherine* (Mlles Famin, Calas; MM. Pujol, Cadayé). Chef d'orchestre, M. Archainbaud. *Werther* (Mlles Lyse Charny, en représentation; Maud Bernard; MM. Lapelletrie, Panzéra, Tubiana). Chef d'orchestre, M. A Catherine.

A l'Odéon, *la Fleur merveilleuse* (MM. Darras, Roger Vincent, Léry, Grouillet, Daltour; Mmes Briey, Andral, Mignot).

A la Gaîté-Lyrique, *les Brigands* (MM. Jean Périer, Vilbert, Jullien; Mmes Vécart, Ferrare et M. Girier). Chef d'orchestre, M. P. Letombe.

Aux Variétés, scènes nouvelles, *la Revue des Variétés* (Mlle Jane Marnac; MM. Galipaux, Raimu, Pauley, Koval; Mme Th. Dorny et M. Signoret).

Premières représentations ou reprises annoncées pour la semaine :

Mercredi 22 février, au théâtre Daunou, *le Bonheur de ma femme* (reprise); au Grand-Guignol, nouveau spectacle.

Vendredi 24 février, au théâtre Antoine, en matinée, spectacle du théâtre « Aide et protection », *les Rivaux* (répétition générale); le soir à Femina, spectacle de la « Petite scène »; au Gymnase, reprise de *le Voleur*.

Samedi, au théâtre Antoine, en matinée, *les Rivaux*; le soir, à Femina, la « Petite scène ».

— A l'Opéra, les deux dernières représentations de Mme Marthe Chenal dans *la Mégère apprivoisée* auront lieu mercredi et vendredi prochains.

— Une intéressante expérience artistique est faite actuellement à Bruxelles. Un poète de talent, M. Jules Delacre, s'efforce d'y réaliser ce que M. Jacques Copeau a créé à Paris et M. Georges Pitoëff à Genève, c'est-à-dire un « théâtre d'art ». C'est ce que veut être le théâtre du Marais, qui vient d'ouvrir ses portes. La thèse de M. Delacre est celle-ci : « Il y a un théâtre qui ne semble engendré que par le public et les comédiens. Il y a un théâtre qui naît de la libre imagination des écrivains et qui existe en soi. Sur notre plateau neuf, nous ne faisons place qu'à ce dernier. Nous voulons faire un théâtre d'*œuvres*. »

Le théâtre du Marais se propose de jouer toutes les grandes œuvres classiques et modernes. Son répertoire ira de Molière à Musset, Ibsen, Gogol et Maeterlinck. Le spectacle d'ouverture comportait *Sganarelle* en hommage à Molière, et *le Chandelier*, de Musset. Devant un public d'élite, ce fut une très belle soirée d'art.

— Le théâtre Femina avait annoncé les dernières représentations d'*Un chien dans un jeu de quilles;* l'assistance était très nombreuse hier après-midi pour entendre la comédie de MM. de Fouquières et Silva.

— A Marigny. — Esprit, humour, gaieté, telle est la formule de *My Love* (Mon Amour), la nouvelle comédie de M. Tristan Bernard.

— Demain soir, à 9 heures, salle des Agriculteurs. — Quatuor Le Feuve, J. Nin, H. Routchine. Pièces et mélodies de Debussy. Quatuors de Debussy et d'Albéric Magnard.

— Par décret est approuvé le don fait en faveur du Conservatoire national de musique et de déclamation par Mme Loulia Cahen, née Warschawsky, en mémoire de M. Albert Cahen, et consistant en une collection de partitions d'opéras et partitions d'orchestre, qui comprend notamment les *Vêpres siciliennes*, partition d'orchestre en trois volumes manuscrits de Verdi.

— Par décision du commissariat général, M. Valcourt, ancien directeur des Opéras de Lyon et de Marseille, vient d'être chargé, en qualité de délégué artistique, de l'organisation matérielle de toutes les fêtes et grandes manifestations d'art qui se dérouleront à l'exposition coloniale de Marseille pendant l'été prochain.

— A l'Université des « Annales », au Colisée, avenue des Champs-Elysées, 38. — Demain lundi, à 3 heures : « Promenades du Maroc au Japon », 1re promenade, le Maroc. Conférence par M. Claude Farrère.

— La semaine niçoise :

Casino municipal de Nice. — Création des œuvres inédites primées au concours dramatique de *Comœdia*. Premier prix du concours : *le Talon d'Achille*, pièce en 3 actes, en prose, de M. Marcel Berger, avec Mlle Berthe Bovy, M. Charles Granval, sociétaires de la Comédie-Française, et M. Henry Krauss.

Deuxième prix du concours : *l'Amitié imprévue*, comédie en 3 actes, en prose, de Mme Jeanne-Maxime David et de M. Jean Grallin, avec Mlle Ventura, sociétaire de la Comédie-Française, M. Roger Monteaux, de la Comédie-Française, M. Vargas, du théâtre national de l'Odéon.

SPECTACLES DU DIMANCHE 19 FÉVRIER

Opéra, 8 h. — Faust.

Opéra-Comique, 8 h. — Werther; les Amoureux de Catherine.

Odéon, 8 h. 30. — La Fleur merveilleuse.

Gaîté-Lyrique, 8 h. 25. — Les Brigands.

Variétés, 8 h. 30. — La Revue des Variétés.

Vaudeville, 8 h. 45. — La Chair humaine.

Gymnase, 8 h. 45. — L'Ame en folie.

Porte-Saint-Martin, 8 h. 15. — Cyrano de Bergerac.

Sarah-Bernhardt, 8 h. 15. — L'Aiglon.

Renaissance, 8 h. 45. — La Danseuse rouge.

Th. Antoine, 8 h. 45. — L'Heure du Berger.

Th. de Paris, 8 h. 15. — La Possession.

Nouvel-Ambigu, 8 h. 30. — La Flamme.

Bouffes-Parisiens, 8 h. 30. — Dédé.

Palais-Royal, 8 h. 30. — Le Chasseur de chez Maxim's.

Athénée, 8 h. 45. — Le Paradis fermé.

Mogador, 8 h. 30. — Monsieur l'Amour.

Femina, 8 h. 45. — Un Chien dans un jeu de quilles.

Th. des Champs-Elysées, 9 h. — Synco-Synco; orchestre.

Trianon, 8 h. 30. — La Fille de Mme Angot.

Théâtre-Français, 8 h. 15. — Le Luthier de Crémone; le Monde où l'on s'ennuie.

Théâtre-Français, 8 h. 45. — Comédienne.

Grand-Guignol, 8 h. 45. — Le Linceul d'or; le Démon noir; Pierre Dupont; le Jugement Galuchet.

Th. des Arts, 8 h. 30. — L'autre fils.

Scala, 8 h. 30. — La Dame de chez Maxim's.

Capucines, 9 h. 15. — Simone est comme ça.

Vieux-Colombier, 8 h. — Les Frères Karamazov.

Potinière, 9 h. — Banco.

Théâtre Daunou, 9 h. — Une sacrée petite blonde.

Th. Caumartin, 8 h. 30. — Le Poulailler.

Cluny, 8 h. 30. — Le Tampon du capiston.

Déjazet, 8 h. 30. — Tire-au-flanc!

Michel, 8 h. 45. — Chéri.

Mathurins, relâche.

Cigale, 8 h. 30. — Batignolles-Cigale-Odéon (revue).

Folies-Bergère, 8 h. 30. — Folies sur folies (revue).

Alhambra, 8 h. 30. — Hanlon frères; Mijarès et 10 attract.

Casino de Paris, 8 h. 30. — Paris en l'air (revue).

Olympia, 8 h. 30. — T. l. jrs mat. et soirée : Attractions.

Mayol, 8 h. 30. — Paris-scandales (revue).

Luna-Rousse. — Pour désarmer! rev. nouv. Lucy Pezet.

Perchoir, 9 h. — Nouv. spect. Rentrée de Jean Bastia.

Marivaux, 2 h. et 8 h. 30. — L'Aiglonne; Charlot fait du ciné; la Mort du soleil; attractions; actualités.

Gaumont-Palace, 8 h. 15. — La Glorieuse reine de Saba, avec soli, chœurs et grand orchestre.

Omnia-Pathé. — Un Charmeur; l'Epouse; l'Hôtel du Chahut-Bahut; actualités.

Madeleine-Cinéma, 2 h., 5 h. et 8 h. 30. — L'Atlantide, avec Napierkowska; orchestre Lachaume.

Colisée (38, Champs-Elysées). — L'Infante à la rose; l'Appartement no 13; Charlot fait du ciné; actualités.

Cirque d'Hiver, 2 h. 30 et 8 h. 30. — Tristan et Yseult, adaptation musicale de R. Wagner.

Cirque de Paris, t.l. soirs 8 h.30, mat. jeudi et dim. 2 h. 30.

Des Arbres, des Fruits et des Roses

Le moment est venu de préparer les récoltes futures et, surtout, de penser aux *Jardins* qui réclament toute notre sollicitude. D'autant plus que, du fait d'une production générale insuffisante, tous les produits horticoles et potagers sont demeurés très chers, n'ont pas suivi la courbe descendante. Donc nécessité de surproduire, dans l'intérêt général; les cultivateurs y trouveront également leur compte puisqu'ils sont assurés de prix rémunérateurs.

L'idéal serait même que chacun possédât, isolément ou à frais communs — pourquoi plusieurs familles citadines ne s'uniraient-elles pas dans ce but? — son jardin, où il n'aurait qu'à puiser pour y cueillir ses légumes, ses fruits et ses fleurs. Alors disparaîtrait ce petit scandale de l'humble botte de poireaux à cinq francs sur le marché de Paris... et le reste à l'avenant!

On ne saurait trop le répéter, rien n'est plus simple que de *produire*, et rien n'est plus avantageux. Procurez-vous, pour vous bien pénétrer de cette certitude, le parfait *manuel très pratique* publié par le plus considérable Etablissement d'Horticulture de France. Demandez le livre « les Plus belles Roses » aux si réputées « *Grandes Roseraies du Val de la Loire* », route d'Olivet, 79, à Orléans; et vous posséderez, avec les renseignements culturaux nécessaires, l'énumération des meilleurs arbres de rapport et d'agrément, semences sélectionnées et plantes de toutes sortes, *à des prix extrêmement avantageux*.

Et vous y trouverez aussi, minutieusement décrites, avec de nombreuses illustrations, planches en couleurs, etc., *toutes les* **Roses**, — les plus rustiques et les plus magnifiques qui soient... Vous aurez, par suite, toutes facilités de créer (ou de faire superbement établir par lesdites G. R. V. L.) ces délicieux *Jardins de Roses*, dont M. Gaston Fleury décrétait récemment la mode charmante... — *Jacques d'Antan.*

AUTOMOBILISME

Le concours de voitures à neige

On nous télégraphie de Font-Romeu :

La journée de samedi a été consacrée à des démonstrations aux environs de Font-Romeu et elles ont donné entière satisfaction à tous ceux qui les ont suivies dans la matinée.

MM. Rosengart, Kégresse et Hinstin sont partis en exploration en pleine montagne neigeuse et ils atteignirent la cote de 2,600 mètres, dominant toute la vallée d'Andorre et les hauts plateaux de la Cerdagne.

Cette nouvelle démonstration a prouvé ce que les alpinistes, les touristes et les populations de la haute montagne peuvent attendre de semblables véhicules.

L'après-midi, ce fut le classique cross-country à travers la forêt et sur les pentes des coteaux avoisinant l'ermitage de Font-Romeu. Toutes les hautes personnalités de la région sont présentes et tout le monde se donne rendez-vous, dimanche soir, à Quillan.

Cette étape de 80 kilomètres s'annonce pénible, le temps se gâte.

AVIS DIVERS

AFFECTIONS DU REIN

Gravelle — Rhumatismes — Artério-sclérose

ÉVIAN CACHAT

Eau de régime par excellence

LE "TIP" remplace le Beurre

Aug. PELLERIN 82, Rue Rambuteau. 106, Rue Saint-Lazare.

Expédition Province franco postal domicile contre mandat : 2 kilogs 11 fr. 95; 4 kilogs 22 fr. 25.

SPORTS

ESCRIME

EN L'HONNEUR DE LUCIEN GAUDIN

Le comité d'organisation du match Lucien Gaudin-Aldo Nadi a offert hier, en l'honneur du champion français pour fêter sa victoire sur le champion italien, un déjeuner auquel assistaient de nombreuses personnalités du monde des arts et des sports.

Recettes des chemins de fer

(du 28 janvier au 4 février)

Lyon	+ 890.000	+ 2.9
Est	+ 872.000	+ 5.23
Orléans	+ 330.000	+ 2.05
Etat	+ 1.138.000	+ 6.94
Midi	+ 239.954	+ 30.72
Nord	+ 2.298.000	+ 14.»
Als.,Lor. et Guillaume-Lux.	+ 96.000	+ 1.11

DEPECHES COMMERCIALES

GRAINS. — New-York, 18 février: blé roux d'hiver dur disponible 148 1/4.

Chicago, 18 février: mars mat 62 1/2; juillet 64 1/2; sept. 66 1/2. — Blé mai 140 3/8; juillet 123 3/4. — Avoine mai 41 1/2; juillet 42 3/4; sept. 43 5/8.

SAINDOUX. — Chicago, 18 février: mars 11 42; mai 11 62; juillet 11 82.

CAFÉS. — New-York, 18 février: disponible 9; mars 8 44; mai 8 52; juillet 8 58; sept. 8 60; déc. 8 63.

COTONS. — New-York, 18 février: disponible 18 50; mars 18 18; mai 17 97; juillet 17 45; sept. 17 10; oct. 16 97; déc. 16 85; janv. 16 75.

METAUX. — Paris, 18 février. — Cote officielle: aluminium 650; cuivre en lingots et plaques de laminage liv. Havre ou Rouen 363; en lingots propre au laiton liv. Havre ou Rouen 363; en cathodes liv. Havre ou Rouen 358; étain Banka liv. Havre ou Paris 821; détroits liv. Havre 821; anglais Cornouailles liv. Paris 783; plomb marques ordinaires liv. Havre ou Rouen 112; liv. Paris 122; zinc bonnes marques liv. Havre ou Paris 137; extra pur liv. Havre ou Paris 156. Le tout à l'acquitté et par 100 kilos.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 18 février: plantation 8 3/8; smoked 8 3/8; Para 14 1/4.

SUCRES. — New-York, 18 février: marché à terme mars 2 30; mai 2 49; juillet 2 67; sept. 2 80; centrifuge 96e droit payé Cuba 3 86; Porto-Rico nominal.

SEMAINE FINANCIÈRE

19 février 1922. — La Bourse n'a pas été bonne cette semaine. Elle a eu, d'ailleurs, cela de commun avec les semaines précédentes. Cependant, les circonstances d'ordre financier ont un peu changé et si la politique internationale s'était quelque peu améliorée, ces circonstances eussent été de nature à influer favorablement sur les dispositions du marché de Paris.

On a vu, en effet, que la Banque d'Angleterre vient de ramener le taux de l'escompte de 5 à 4 1/2 0/0 et l'on a parlé d'une intention analogue de la part des banques américaines. Ajoutons qu'ici on tend aussi vers une réduction de l'intérêt dans les conditions que nous avons montrées la semaine dernière. Certes, l'argent est très demandé; mais il y en a beaucoup en réserve et qui se réserve. Un peu de confiance suffirait pour le faire sortir. Or, ne serait-ce pas un moyen de faire renaître la confiance que de réduire, comme point de départ, le taux d'intérêt des bons de la Défense? Nous ne reviendrons pas sur les conséquences qu'aurait cette décision.

Une des causes particulières du marasme de la Bourse est la liquidation des positions prises depuis longtemps hors Bourse par les acheteurs de grandes valeurs industrielles cotées sur le marché du terme. Cette liquidation a pris cette semaine une allure un peu brutale, en raison de la nécessité pour les banques de fortifier leurs encaisses. Il s'est, en effet, produit ici ce que l'on verra plus loin en ce qui concerne certains crédits commerciaux.

La politique internationale, avons-nous dit, continue d'exercer sur les dispositions du marché un effet déprimant. Toutefois, tant que le monde des affaires constatera que par l'entremise de ses gouvernants, la France est désormais résolue à ne plus abandonner ce qui reste de ses droits, il ne désespérera pas d'une reprise d'activité économique.

Quant à la politique intérieure, elle apparaît toujours incertaine. Que les pouvoirs publics se décident à prendre la saine résolution de sacrifier les intérêts électoraux à l'intérêt national, alors la confiance renaîtra dans le pays.

Ceux qui s'opposent au retour de la liberté du travail, ceux qui ne consentent pas à ce que tous les citoyens, hormis les indigents, payent à l'Etat une contribution mesurée à leurs facultés, ne veulent pas sincèrement le relèvement de la France. C'est une vérité qu'on ne saurait trop proclamer jusqu'à ce qu'elle soit entendue et comprise.

On remarque avec satisfaction la continuation de l'avance de notre *3 0/0 perpétuel* de 58 à 58 75. Le *3 0/0 amortissable* cède de 69 75 à 68 55, tandis que le *3 1/2 0/0 amortissable* oscille de 87 05 à 87 25. Les emprunts de guerre attendent dans l'inaction qu'on leur concède la liberté des cours. Par contre, les obligations décennales et les obligations sexennales peuvent désormais se traiter en Bourse, où elles ont été inscrites le 17 février et se négocient à des cours divers suivant leurs échéances.

Les obligations et les bons du *Crédit national* demeurent soutenus à la veille de la clôture du quatrième emprunt, qui est, dit-on, un gros succès pour cet établissement.

La diminution du taux de l'intérêt tend à se généraliser; favorable aux besoins de l'industrie, elle l'est tout d'abord et surtout aux valeurs à revenu fixe, et, pour s'en tenir en ce moment aux fonds d'Etat, elle contrecarre l'effet du recul des devises étrangères. C'est ainsi que le *Consolidé anglais* se présente à 107 80 contre 104 90 il y a huit jours.

Les *fonds ottomans* sont très fermes et activement traités. On envisage le règlement partiel, à une date assez prochaine, des coupons arriérés des obligations *4 0/0 1902*, *4 0/0 1890*, *5 0/0 1896*, *4 0/0 1901-1905*, *4 0/0 1904* et *5 0/0 1914*.

Quoi que l'on pense de l'énigme russe et notamment des conditions dans lesquelles le gouvernement des Soviets pourra se faire représenter à la conférence de Gênes, on ne peut que constater l'animation qui règne dans les tractations de toutes les séries de fonds russes et d'emprunts garantis par l'ancien gouvernement russe, comme de tout le groupe de valeurs industrielles de ce pays. Notons l'avance du *Russe 4 0/0 consolidé* de 22 30 à 23 50, du *3 0/0 1891-1894* de 15 60 à 16 65, du *5 0/0 1906* de 27 20 à 27 75.

Les *fonds mexicains* sont simplement résistants, le *4 0/0 1904* à 100 et le *4 0/0 1910* à 86 20, bien que l'on affirme que les négociations ouvertes à New-

Les Dentifrices (Savon et Pâte)

ERASMIC

Parfument l'haleine

FEUILLETON DU Temps
DU 20 FÉVRIER 1922

CHRONIQUE THÉATRALE

THÉATRE ANTOINE : l' « Heure du berger », trois actes, de M. Edouard Bourdet.

COMÉDIE MONTAIGNE : le « Mangeur de rêves », trois actes, de M. H.-R. Lenormand.

Représentations moliéresques.

C'est trahir inévitablement M. Edouard Bourdet que de raconter sa pièce. Le charme de cette comédie vient précisément de ce que ne saurait rendre le récit, des grâces du langage, de l'heureux balancement des scènes, du mouvement aisé des personnages. Point de cet esprit de mots qui fuse, éclate et s'épanouit en brillants couplets; mais un ton naturel, une élégance discrète, un art souple et fin... M. Bourdet excelle à noter les caprices de sentiment, les retours, les troubles, les tendres hésitations, en un mot toutes les subtiles évolutions qui font le prix et l'attrait du *théâtre léger*.

Nous sommes au pays basque, dans le salon d'une avenante et confortable villa. C'est l'été... Une large baie s'ouvre sur l'étroit jardin qu'ombrage un figuier; au delà d'une clôture blanche, la route brune, et, dans le lointain, les collines aux teintes vigoureuses dont les pentes s'entrecroisent... Une Mme Lartigue, qui habite avec son fils Tonio, âgé de vingt-deux ans, le château voisin, est propriétaire de ce cottage. Elle l'avait loué l'an passé à Hélène Bergeron, Parisienne coquette et dangereuse. Tonio, séduit par la jolie locataire et se croyant payé de retour, la suivit jusqu'à Paris; puis délaissé et cruellement déçu, dut revenir au pays. Dès lors irritable, violent, terrorisant sa mère, il s'enfermait chaque jour de longues heures dans la demeure déserte où flottait encore le souvenir de l'infidèle. Eplorée, la pauvre Mme Lartigue résolut, pour lui interdire ce dangereux pèlerinage, de louer à son insu le chalet. Et lorsque le rideau se lève, la famille Bellavoine s'y installe. Elle est composée de M. Bellavoine, professeur au Collège de France, savant candide et distrait, cousin de Sylvestre Bonnard; du fils Jean, jeune cancre qui vient d'échouer à son bachot; enfin de la fille, héroïne de l'aventure, Francine, âgée de vingt-huit ans. Depuis la mort de Mme Bellavoine, elle tient le rôle de maîtresse de maison et veille sur son père, sur son frère avec une sollicitude quasi maternelle. Fière, sensible, honnête sans pruderie, sérieuse sans tristesse, c'est une exquise créature... Donc Francine emménage, lorsque surgit en coup de vent, craintive, essoufflée, Mme Lartigue. Elle se présente, met sa locataire au fait de la situation, la prévient des habitudes de Tonio, de l'étonnement qu'il éprouvera en trouvant la maison occupée, de ses fureurs probables, et supplie qu'on l'éconduise sans trop de brusquerie... Quelques instants plus tard, en effet, voici notre beau ténébreux qui s'avance sur le chemin, pousse la porte du jardin, franchit le seuil. Il est reçu — mal reçu — par le vieux savant, très occupé, qui range ses livres... Stupeur, indignation, flambée de colère. Scène plaisante... Enfin arrive Francine. On s'explique et la conversation prend vite un tour plus familier. Tonio, presque grossier tout d'abord, s'est radouci. De nature expansive, il goûte un inconscient plaisir, pour se faire plaindre, à narrer ses malheurs. Ce grand enfant gâté agace Francine, puis l'amuse et l'émeut. Elle accueille ses confidences, les provoque même et, finalement, accepte, dans une sorte de sentiment fraternel, le rôle de consolatrice... L'infortuné garçon est autorisé à venir la voir, chaque fois qu'il éprouvera le besoin d'épancher sa peine.

L'intrigue est nouée. Nous pressentons que les deux jeunes gens vont s'aimer et que, selon toute vraisemblance,